



HAL
open science

OPME LE CIMETIÈRE À ROMAGNAT (PUY-DE-DÔME)

H. Dartevelle, Philippe Alix, Laure Fontana, Surmely Frédéric

► **To cite this version:**

H. Dartevelle, Philippe Alix, Laure Fontana, Surmely Frédéric. OPME LE CIMETIÈRE À ROMAGNAT (PUY-DE-DÔME). 5è Rencontres méridionales de Préhistoire récente Auvergne et Midi, pp.43-84, 2004. hal-02540193

HAL Id: hal-02540193

<https://hal.science/hal-02540193>

Submitted on 20 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

OPME LE CIMETIÈRE À ROMAGNAT (PUY-DE-DÔME)

H. Dartevelle⁽¹⁾, P. Alix⁽²⁾, L. Bouby⁽³⁾, L. Fontana⁽⁴⁾, F. Surmely⁽⁵⁾

Découvert par Daniel Leguët en novembre 1997 à l'occasion des travaux engagés par l'Observatoire Physique du Globe de Clermont-Ferrand (O.P.G.C.), le site d'Opme Le cimetière -commune de Romagnat, a été fouillé en sauvetage urgent en décembre suivant, grâce à la collaboration de l'association du site de Gergovie. Une plate-forme horizontale avait déjà été aménagée au bulldozer : pour rectifier le pendage naturel du vallon, le terrain avait été décaissé dans la partie ouest et remblayé dans la partie est avec les matériaux prélevés. La zone ouest a été fouillée tandis que la zone est a fait l'objet de sondages au tractopelle, permettant de renseigner le mode de comblement du vallon.

1. CONTEXTE GEOARCHEOLOGIQUE

1.1. Cadre historique et naturel

Le village de Opme est localisé à 7 km au sud de Clermont-Ferrand, sur un col venté entre le puy Giroux à l'ouest et le plateau de Gergovie à l'est, reliant la vallée de l'Auzon au bassin de Clermont par la RD3 (fig. 1). Le site archéologique occupe le versant oriental d'un vallon au nord du village d'Opme. Si aucun écoulement actuel n'est visible sur le terrain, la carte topographique (I.G.N. 1/25000 n° 2532E, Paris 1994) mentionne un cours d'eau temporaire alimentant l'Artière. Comme l'indique la toponymie actuelle "Fontlioube" (héritée du XIX^e siècle de "Fontloubé"), l'eau a sans doute motivé la fréquentation pendant la préhistoire récente de ce secteur pourtant exposé aux intempéries.

1.2. Schéma de dynamique de comblement du vallon

L'érosion exercée sur le site n'a préservé aucun niveau de sol et aucune structure d'habitat à l'exception de la base de structures excavées de type fosse dépotoir ou silo. En revanche, le site demeure protégé dans sa partie orientale par d'importantes couches de

colluvions masquant un paléovallon. Le paléochenal, probablement hors emprise côté est n'a pas été identifié. Une douzaine de fosses a été enregistrée, témoin d'une fréquentation des lieux au Néolithique moyen, puis au Bronze ancien et à l'extrême fin du Bronze final et à la période gallo-romaine (fig. 2). Les marnes jaunes du substratum accusent une déclivité importante à l'est de la parcelle (pendage de 3%) (fig. 3). Elles sont rencontrées à -180 cm par rapport à la cote de décapage et laissent supposer l'existence d'un vallon aux formes nettement plus marquées qu'actuellement et aujourd'hui masqué par d'importantes couches de colluvions (fig. 3). Un premier épisode colluvié (Us 6) est indiqué par la présence de nombreux blocs et de quelques tessons non tournés. Il pourrait être la signature d'activités anthropiques (ou de déprise) exercées à partir du Néolithique sur les versants. Un second épisode colluvié plus calme (Us 2) précède une reprise de l'érosion des versants aux époques historiques (Us 4), avec cette fois la présence de céramique tournée. De nouvelles colluvions colmatent les épisodes précédents (Us 1), après une érosion probable des couches à l'est (sondage 1).

2. L'OCCUPATION DU NEOLITHIQUE MOYEN

Elle est représentée par une fosse unique (fosse 11 : fig. 4), d'important diamètre (280 cm). Son ouverture et le sol correspondants ont disparus avant l'intervention. La stratigraphie présente plusieurs niveaux compacts de sédiment argilo-limoneux brun, individualisés par des épandages de cendre résultant probablement de vidanges de foyer. Compte tenu de l'homogénéité du mobilier et des collages inter contexte, l'ensemble a été étudié sans distinction stratigraphique. Bien que tronquée, cette fosse a livré un mobilier remarquable tant au niveau de la faune que du silex et des séries céramique (50 kg dont environ 1000 tessons).

⁽¹⁾ Hélène Dartevelle, service régional de l'archéologie d'Auvergne - 4, rue Pascal 63000 Clermont-Ferrand, helene.dartevelle@ culture.gouv.fr

⁽²⁾ Philippe Alix, INRAP Rhône-Alpes/Auvergne.

⁽³⁾ Laurent Bouby, CEPAM-CNRS UMR 6130, 250, rue Albert Einstein, Sophia Antipolis, F-06560 Valbonne.

⁽⁴⁾ Laure Fontana, CNRS, UMR 6636 - 5, rue du Château de l'Horloge BP 647, 13094 Aix-en-Provence Cedex.

⁽⁵⁾ Frédéric Surmely, service régional de l'archéologie d'Auvergne - 4, rue Pascal 63000 Clermont-Ferrand, UMR 5808 (Talence) et 6042 (Clermont-Ferrand) du C.N.R.S.

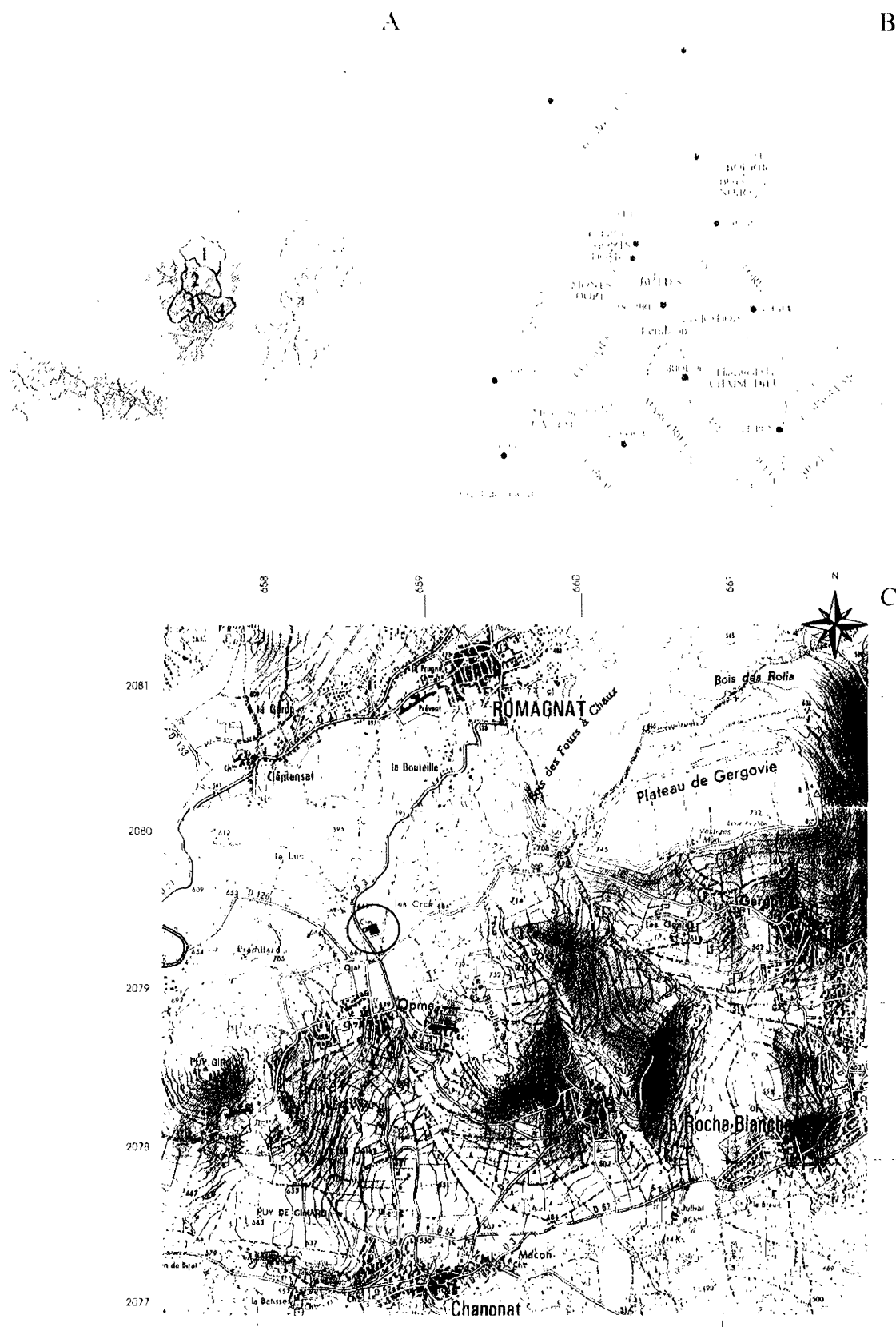


Fig. 1 : Localisation du site.
 A : L'Auvergne ; 1 : Allier ; 2 : Puy-de-Dôme ; 3 : Cantal ; 4 : Haute-Loire.
 B : Les pays d'Auvergne, d'après M. Boudinon.
 C : Localisation sur fond I.G.N. (1/25000 n°2532 E, Paris 1994).

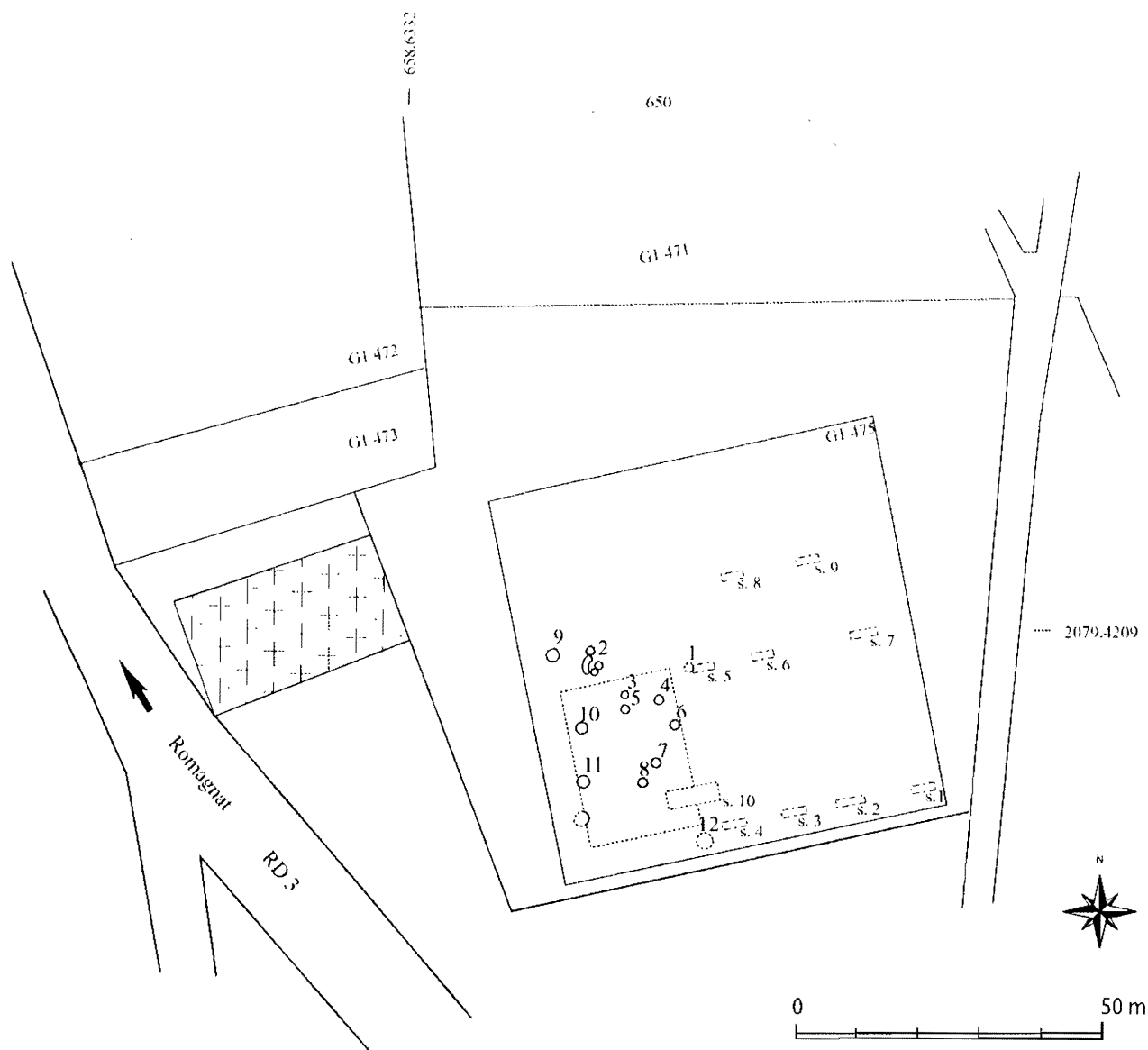


Fig. 2 : Localisation du site sur fond cadastral.

2.1. La faune

La fosse 11 contient 185 restes osseux dont 99 appartiennent au Cerf (*Cervus elaphus*). Les bovinés (sept restes) ainsi que l'Homme (deux restes) sont également identifiés, les 77 autres restes étant indéterminés.

Si cette importance du Cerf est remarquable dans un tel contexte, la représentation des parties squelettiques ne l'est pas moins puisque 67 pièces appartiennent au crâne : 64 fragments d'appendices frontaux, un fragment crânien et deux dents jugales supérieures. Ces bois sont des fragments d'andouiller à l'exception de deux bases de bois de massacre appartenant à un même individu âgé d'au moins six ans et de deux empaumures. Le nombre minimal d'individus estimé à

partir de ces bois est de trois. Dix fragments sont brûlés. Les autres parties squelettiques attestent en partie la présence du rachis (deux vertèbres et huit côtes) et celle des membres antérieurs et postérieurs (une ulna, deux fragments de fémur, cinq de métapodes, un carpien et 13 phalanges). Aucune trace de découpe n'a été identifiée.

Les restes de boviné (cf. *Bos taurus*) identifié sont plus rares et ne portent aucune trace de découpe ni de brûlure. Il s'agit de deux fragments de molaire, un de scapula, un de métapode ainsi que deux phalanges et une côte.

Les deux restes humains déterminés sont deux incisives inférieures sur mandibule et une première molaire.

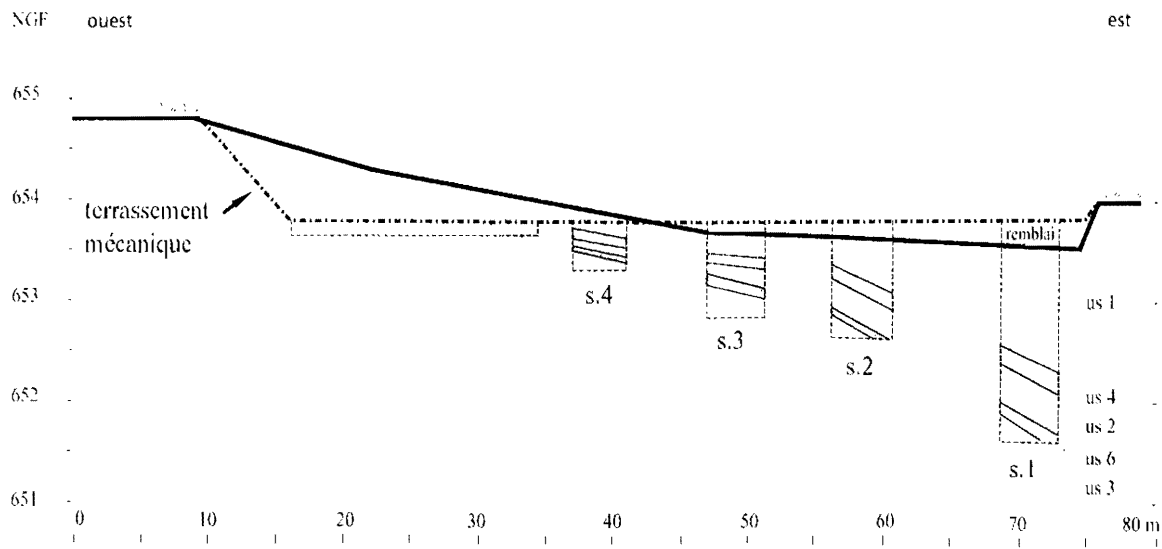


Fig. 3 : Evolution du profil ouest-est du terrain.

Us 2 : sédiment compact et homogène argilo-limoneux brun foncé, emballant quelques cailloutis. Us 3 : marnes calcaires jaunes compactes. Us 4 : sédiment compact et homogène argilo-limoneux brun foncé, emballant quelques cailloutis à blocs, des petits nodules d'argile cuite, quelques fragments de faune et des tessons antiques protohistoriques et néolithiques. Us 6 : nombreux blocs emballés dans une matrice argileuse compacte brun foncé. Us 7 : épisode érosif perçu entre l'Us 1 et l'Us 4. Us 1 : sédiment homogène argilo-limoneux brun-gris emballant quelques cailloutis. Sa puissance, progressive d'ouest en est, atteint 120 cm dans le sondage 1. Des tessons de céramique tournée ont été observés à la base. Végétale. Remblai : sédiments déplacés en novembre 1997.

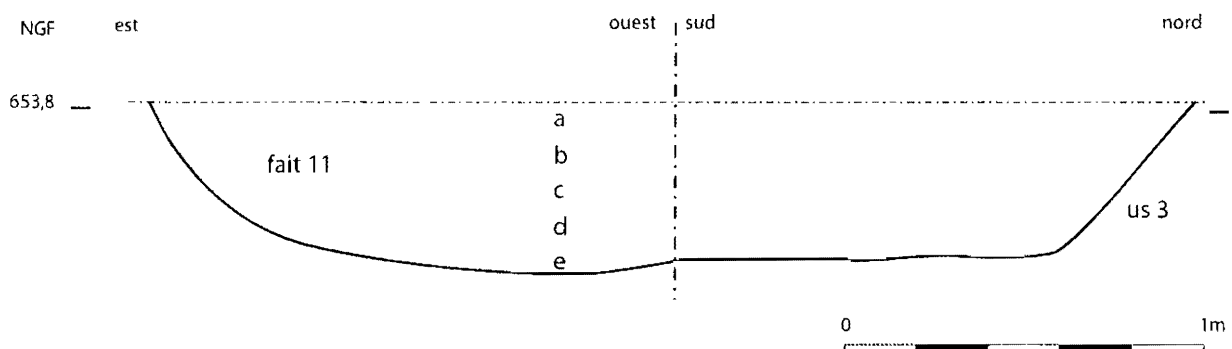
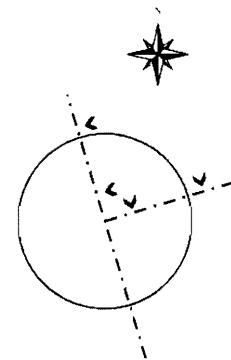
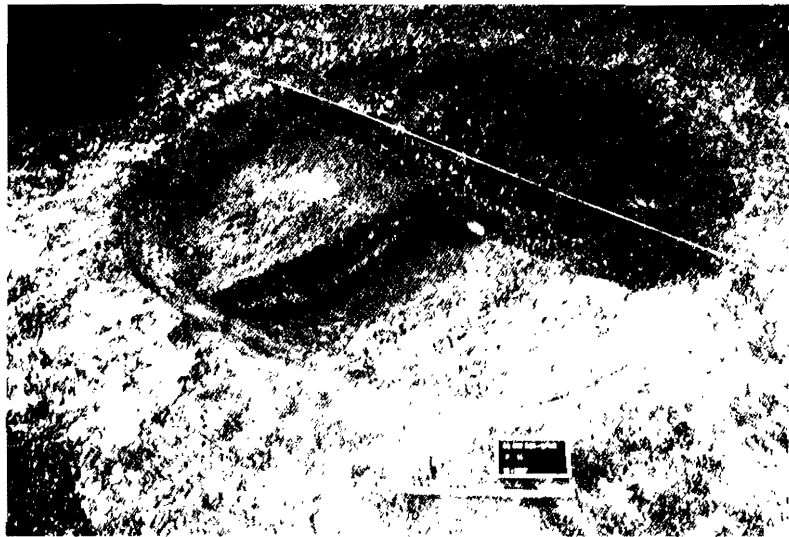


Fig. 4 : Fosse 11 néolithique : coupe et photo (H. Dartevelle).

Les restes fauniques contenus dans cette fosse s'avèrent tout à fait intéressants. En effet, la forte représentation du Cerf, associée à la présence, faible, d'un seul animal domestique, n'est pas anodine. L'identification de déchets liés à une industrie sur matière dure animale (cf. *infra*) atteste une acquisition en partie vouée à la fabrication d'objets en bois de Cerf. Si elle est probable (acquisition du bois en belle saison, cf. maturité des bois), celle de la consommation de la viande reste à démontrer. Cette fosse peut identifier un secteur du site où le traitement des carcasses de Cerf avait lieu, ainsi que la fabrication d'objets en os et en bois. Néanmoins, le faible nombre de restes post-crâniens identifiés ne permet pas d'analyser la représentation des parties squelettiques et interdit donc d'en dire davantage sur la destination et l'utilisation des différents produits.

2.3. L'industrie lithique et osseuse

2.3.1. L'industrie lithique

L'industrie lithique collectée au cours de la fouille représente un petit ensemble de pièces, pour un poids total de 462 g.

2.3.1.1. La matière première

Elle se partage en deux ensembles principaux, d'importance quantitative presque égale :

- un *silex blanc-porcelaine* à petits cristallisations internes et mouchetures noires tendant parfois vers la dendrite. Cette roche évoque les silicifications palustres qui sont nombreuses dans les séries tertiaires (Oligocène supérieur et Miocène) régionales et notamment de Limagne (Giraud 1901-1902 ; Estève 1942 ; Surmely 1998 ; Dufresne 1998). Ce matériau est toutefois absent des formations sédimentaires de la base de la colline de Gergovie, tout comme des séries lithiques collectées par F. Chirent en surface de ce même plateau. Il pourrait provenir des séries tertiaires locales du puy Giroux, comme en témoignent quelques échantillons conservés au musée d'histoire naturelle de Clermont-Ferrand. De toute façon, une origine locale est presque certaine. Ce silex présente de nombreuses diaclases internes et semble de qualité plutôt médiocre pour la taille ;

- un *silex blond gris*, tendant parfois sur le miel, translucide et très homogène. Ce matériau est présent dans les gisements préhistoriques de l'Auvergne à partir du gravettien et très prisé au Néolithique (Surmely et Pasty 2003). Il s'agit d'un silex provenant de formations marines comme l'ont montré les études microfaciologiques (Masson 1981 ; Surmely *et al.* 1998). L'origine est probablement les séries crétacées du Berry (canton de Saint-Aignan). Ce silex est réputé pour son tranchant et sa facilité de taille.

Il faut enfin signaler la présence de quelques pièces isolées en silex noir et gris foncé. Il s'agit très vraisemblablement de silex tertiaires lacustres, à rapprocher du silex blanc décrit plus haut. Ce type de silicification est connu notamment dans la Comté d'Auvergne (communes de la Sauvetat, de Laps, Pignols, Busséol...) (Dufresne, 1998). Enfin deux éclats sont façonnés dans un silex marron et rouge zoné, dont l'origine nous est inconnue.

2.3.1.2. Gestion de la matière première et objectifs du débitage

On observe deux chaînes opératoires spécifiques à chacune des deux grandes catégories de silex :

- le *silex marin blond* a été apporté sur le site sous la forme de blocs probablement déjà légèrement dégrossis. On note la présence d'éclats corticaux et surtout semi-corticaux, débités au percuteur dur (talons lisses à bulbes très esquillés). Un fragment distal de lame témoigne de l'aménagement d'une crête. La présence de quelques cassons témoigne vraisemblablement de plages géologiques ou moins homogènes qui ont éclaté à la percussion. Les éclats de mise en forme et surtout d'entretien, ainsi que les cassons ont été réutilisés pour la fabrication d'outils occasionnels : éclats retouchés, pièces esquillées, coins, ainsi que pour l'aménagement d'armatures de flèches. Le débitage a été orienté vers la production de lames régulières. Ces produits ont fait l'objet d'une préparation assez soignée, notamment par le facettage des talons, tendant vers l'éperon, avec usage d'un percuteur tendre (lèvre marquée, bulbes non esquillés). Il faut signaler la présence d'une lame de plein débitage, à trois pans, mesurant 10 cm de longueur (fig. 5 et fig. 7 n°12). Certaines lames se sont brisées lors de leur production. L'examen des négatifs d'enlèvement laminaire indique une exploitation à partir de nucléus unipolaires. À l'évidence, cette série est issue du débitage d'un ou plusieurs nucléus de silex blond. L'absence presque totale d'esquilles montre toutefois que le débitage n'a pas été fait à l'emplacement exact de la fosse. De la même façon, des pièces ont été emportées hors du site, notamment des produits laminaires et les nucléus. Ces lacunes empêchent tout remontage entre pièces. Le nombre important d'outils, qui forme près de 60 % en poids de l'ensemble (fig. 6), montre un fort souci de rentabilisation de ce type de matière première, d'autant que les rares supports restés bruts présentent des traces sur les bords, qui pourraient être l'indication de leur usage en tant que tels. L'ensemble de ces critères, et notamment l'absence de certains maillons de la chaîne opératoire, est caractéristique d'une matière première rare et importée. Toutefois, il faut signaler le fait que le silex est parvenu sur le site sous la forme de blocs presque bruts, alors que dans les gisements du



Fig. 5 : Grande lame brute en silex marin (F. Surmely).

paléolithique supérieur, il est apporté sous la forme de nucléus très largement mis en forme (Surmely 1998 ; Surmely et al. 2002). Ce comportement se retrouve dans les séries lithiques collectées sur le plateau de Gergovie. A l'évidence, il témoigne d'une importation plus large d'un matériau qui provient de plus de 200 km de distance ;

- le silex tertiaire blanc a fait l'objet d'un autre type d'exploitation. Tous les produits de la chaîne opératoire sont présents, témoignant d'une transformation complète de blocs bruts. L'absence de pièces corticales semble s'expliquer avant tout par la nature même des silicifications palustres qui ne présentent pas toujours d'enveloppe silico-calcaire bien marquée. Le débitage est abondant. On note la présence de nombreux cassons et éclats épais, qui s'explique par le manque d'homogénéité de la matière première et sans doute aussi par son caractère gélif. Le débitage est orienté vers la production de courtes lames et de lamelles. La présence de nombreuses esquilles signe un débitage autochtone. Le taux de rentabilité du débitage semble faible, avec un seul outil découvert et l'absence de traces macroscopiques d'utilisation sur les supports bruts.

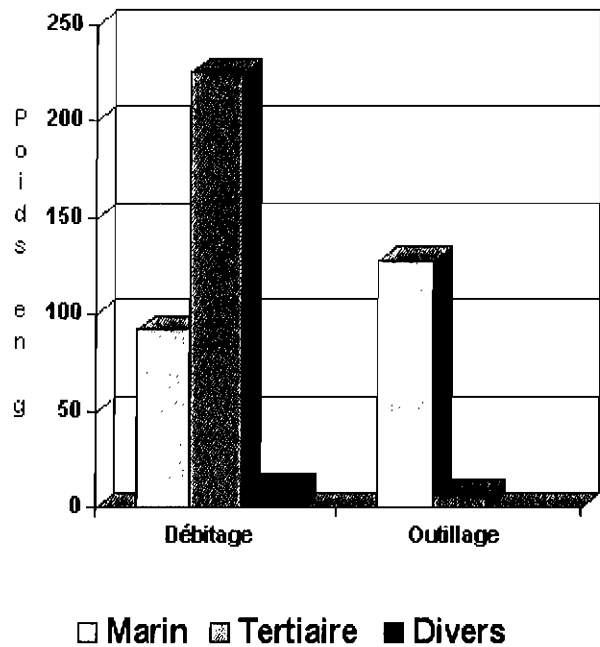


Fig. 6 : Répartition de l'industrie lithique par matière première.

2.3.1.3. Outillage (fig. 7)

Une seule pièce est en silex tertiaire blanc : un burin dièdre sur éclat retouché (n°21). Toutes les autres sont façonnées dans le silex marin blond : trois perçoirs, dont un sur gros éclat semi-cortical (n°11), un sur éclat laminaire et un sur lamelle ; un fragment proximal de lame retouchée (n°3) ; une lamelle retouchée (retouches marginales) (n°4) ; une lame tronquée (n°8) ; trois éclats retouchés (retouches directes marginales) (n°9 et 14) ; un "ciseau" (n°7) ; 3 pièces esquillées (n°6, 25 et 26) ; une pièce brisée (ébauche armature ?) (n°10) ; un denticulé inverse sur lame (n°5) ; un grattoir denticulé marginal sur éclat ; une armature triangulaire, façonnée sur éclat d'entretien, à retouches bifaciales semi-couvrantes (n°24) ; une armature triangulaire à retouches alternes, sur petit éclat laminaire (n°2) ; une flèche tranchante à retouches bifaciales semi-couvrantes (n°23). Les catégories les mieux représentées sont celles des perçoirs et surtout celle des pièces esquillées, au nombre de trois pièces, voire quatre, si l'on ajoute le "ciseau". Cette abondance relative de pièces esquillées très caractéristiques est le témoignage d'un travail de matières organiques dures, qu'on mettrait bien en rapport avec l'industrie osseuse décrite ci-dessous. L'usage des perçoirs, éclats et lames retouchés, denticulés pourrait également se rapporter à cette activité, mais cette hypothèse demande confirmation. A ce titre, la conduite d'une étude tracéologique aurait été souhaitable.

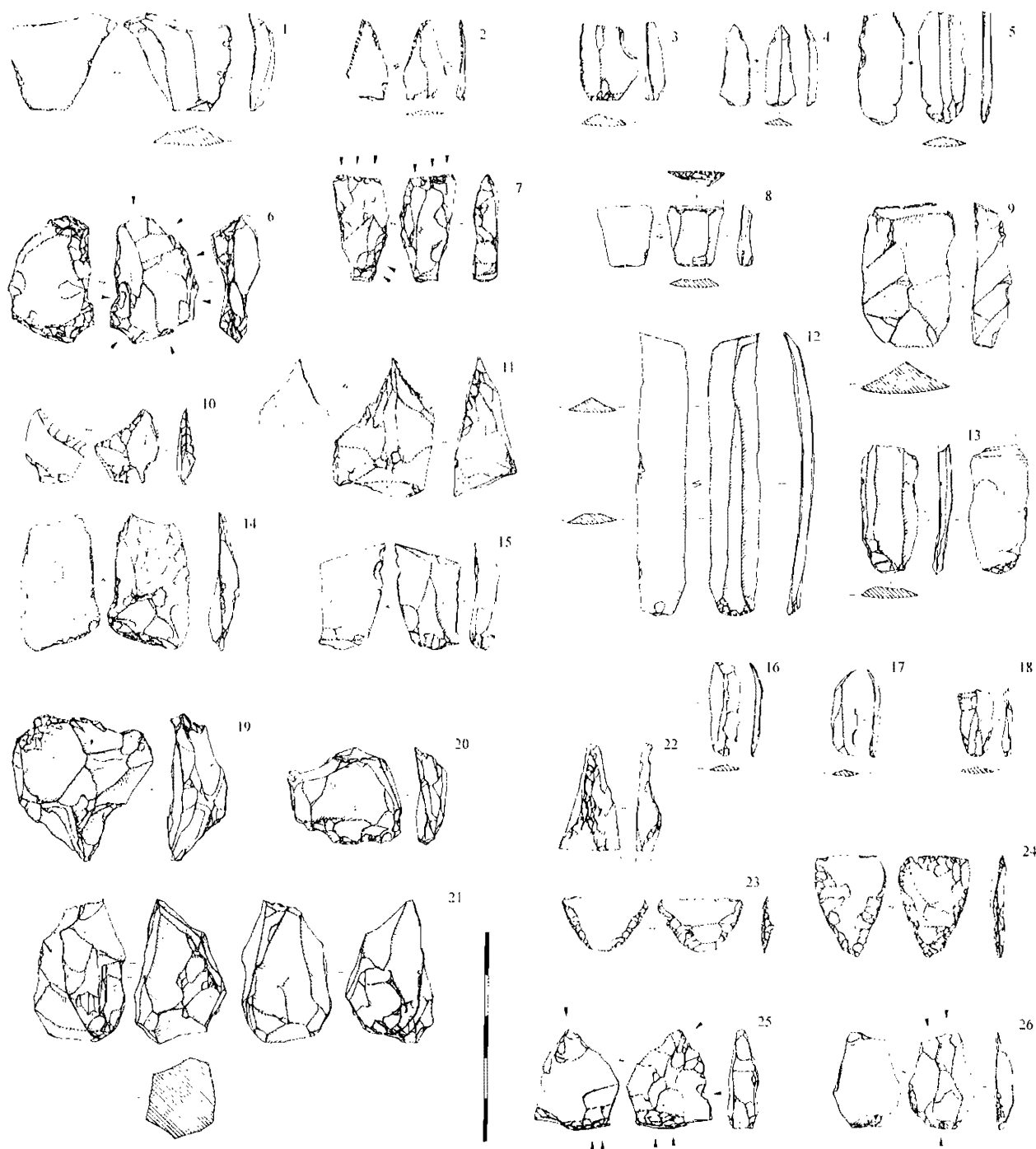


Fig. 7 : Industrie lithique du Néolithique moyen – Fosse II (P. Alix).

1 : éclat retouché (NI 172) ; 2 : armature triangulaire (NI 216) ; 3 : fragment proximal de lame retouchée (NI 225) ; 4 : lamelle retouchée NI 142) ; 5 : denticulé inverse sur lame (NI 168) ; 6 : pièce esquillée (NI 132) ; 7 : ciseau (NI 140) ; 8 : lame tronquée (NI 178) ; 9 : éclat retouché (NI 214) ; 10 : ébauche d'armature ? (NI 217) ; 11 : perceur (NI 219) ; 12 (NI 227) ; 13 (NI 139) ; 14 : éclat retouché (NI 171) ; 15 (NI 150) ; 16 (NI 188) ; 17 (NI 186) ; 18 (NI 189) ; 19 (NI 164) ; 20 (NI 156) ; 21 : burin dièdre sur éclat retouché (NI 159, 206) ; 22 (NI 183) ; 23 : flèche tranchante (NI 174) ; 24 : armature triangulaire (NI 148) ; 25 : pièce esquillée (NI 181) ; 26 : pièce esquillée (NI 170).

2.3.2. L'industrie osseuse (fig. 8)

Elle est entièrement façonnée sur des ossements fendus, régularisés et partiellement polis. Les deux "ciseaux" sont vraisemblablement aménagés sur des diaphyses de métapodes de grands herbivores, fendus et retaillés. Deux fragments d'os de ce type portent des traces de façonnage et correspondent probablement à des "chutes" (n°1 et 2). Deux ciseaux (n°3 et

5) dont l'un limité à sa partie distale (n°3), presque identiques, présentent un biseau très bien aménagé et poli. Des traces de lustrage, dues probablement à l'usage, sont aussi visibles sur les flancs de l'outil entier. Il est probable qu'ils étaient emmanchés. Le choix de cet partie anatomique comme support s'explique vraisemblablement par sa facilité de fractionnement et sa rectitude (Voruz 1996). Un outil à pointe

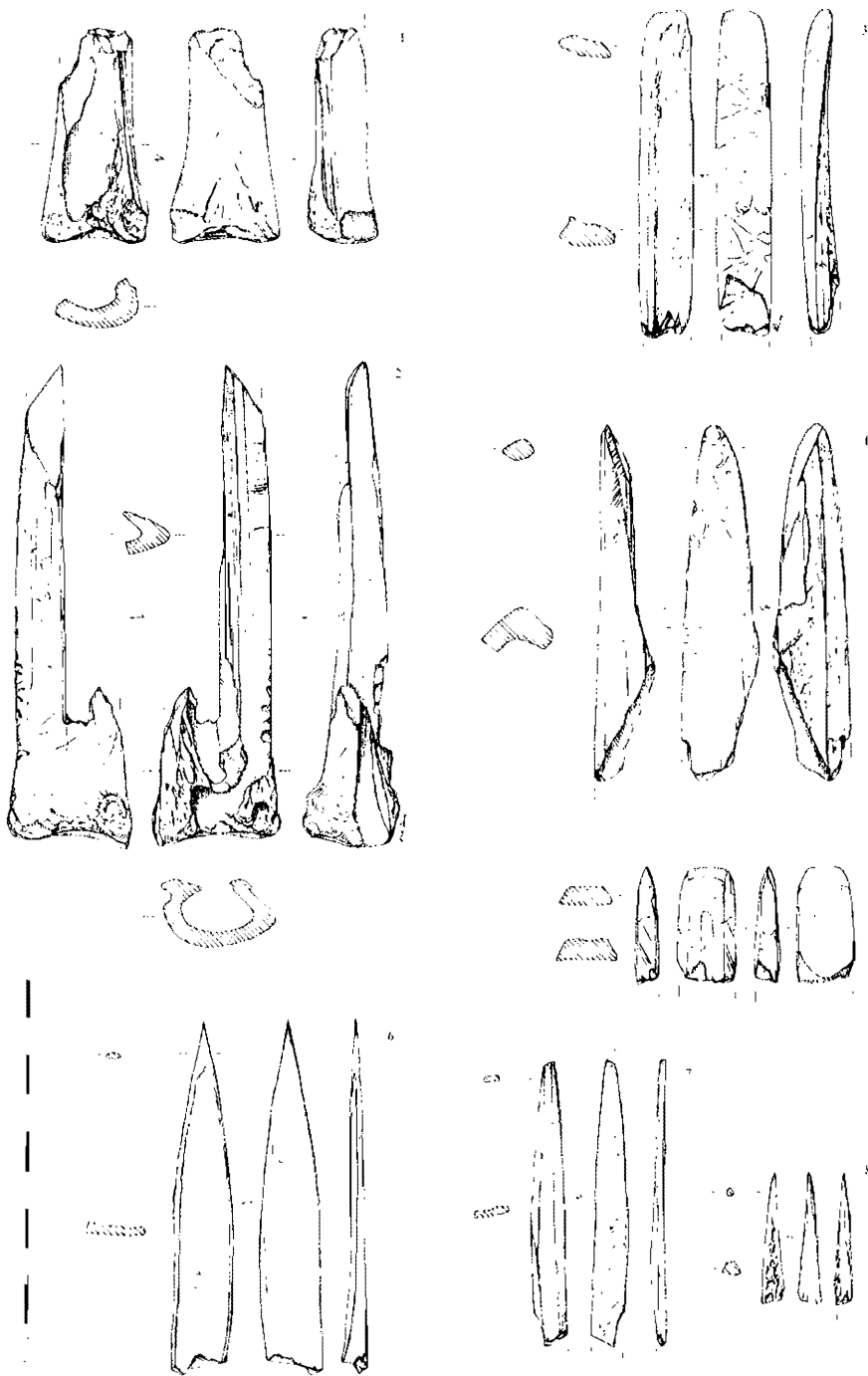


Fig. 8 : Industrie osseuse du Néolithique moyen – Fosse 11 (P. Alix).

1 & 2 : déchets de taille ; 3 : ciseau (NI 147) ; 4 : lisseur bruissoir (NI 165) ; 5 : ciseau (NI 166) ; 6 : poinçon (NI 222) ; 7 : poinçon ; 8 : poinçon (NI 221).

plus aiguë, interprétable comme un "lisseur-brunissoir" (n°4), présente une extrémité proximale épaisse et irrégulière, ce qui laisse penser qu'il n'a pas été emmanché. La pointe, assez aiguë et de section irrégulière, est nettement lustrée. Un poli d'usage s'observe également sur les arêtes proches de la pointe. Enfin trois poinçons à pointe très fine, dont un limité à sa partie distale (n°6-8) sont également recensés.

2.3.3 Objet de parure

Une pendeloque a été aménagée sur un fragment de bracelet en schiste brisé (fig. 9 n°1). Le bijou d'origine a été soigneusement façonné. La pendeloque témoigne d'un soin moindre. Le trou de suspension, obtenu par perforation alternative à la pointe en silex, n'a pas été régularisé.

2.3.4 Conclusion

Le petit mobilier découvert dans la fosse 11 présente un intérêt certain à l'échelle régionale. De nombreux critères (préparation des talons de lames, industrie osseuse, choix des matières premières) montrent d'évidentes similitudes entre les différents sous-niveaux individualisés lors de la fouille et indi-

quant l'homogénéité du remplissage de l'ensemble de la fosse. Par le recours à des matières premières partagées entre origine locale et origine lointaine, la série se rapproche de celles découvertes par F. Chirent sur le plateau de Gergovie (inédit) et témoigne de l'utilisation abondante des silex crétacés allochtones au Néolithique, ce qui témoigne de circuits d'approvisionnements organisés (Surmely et Pasty 2003). L'ensemble des témoins découverts, et notamment les pièces esquillées et ciseau en silex, semble témoigner de petites activités artisanales domestiques, liées en particulier au travail des matières animales dures, telles que le bois de cerf.

2.4. La céramique (fig. 10)

2.4.1. Les formes basses : 62% du corpus

2.4.1.1. Les jattes, 78% des formes basses

Type 1 – Hémisphériques (fig. 11) : les profils hémisphériques sont de loin les plus représentés, représentant 49% des jattes. Parmi le grand nombre de bords droits non identifiés, un certain nombre contribuerait probablement à accroître ce pourcentage déjà élevé. Dans l'ensemble, les pâtes sont homogènes, quoique variant dans le façonnage et la taille du dégraissant (fin à grossier). La moitié des échantillons sont lissés à l'extérieur.

Type 2 – A profil sinueux et carène douce (fig. 12 n°1-5) : ce type est caractérisé par des carènes basses douces et des cols rentrants. Il représente 35% des jattes. La facture des deux/tiers est assez soignée, puisqu'un tiers est lissé à l'intérieur et l'extérieur. Les dégraissants sont fins à moyens. Quatre formes présentent des éléments de préhension (mamelon perforé) (n° 2 et 3 ; NI 307 et 296 non dessinés).

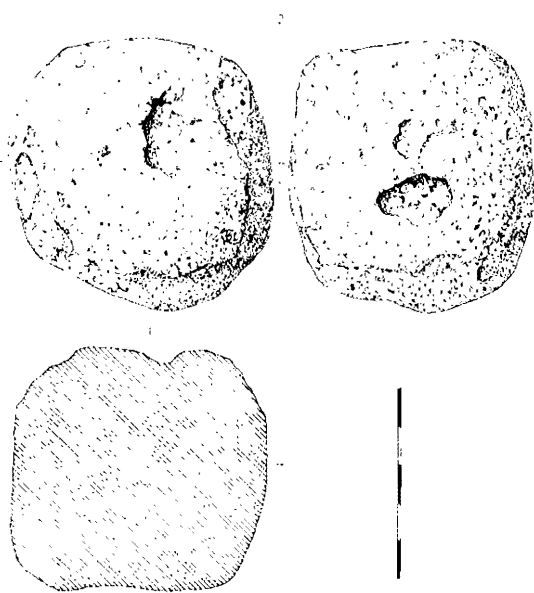
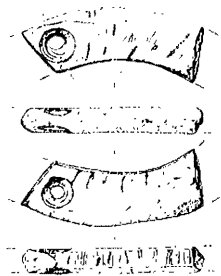


Fig. 9 : Industrie lithique du Néolithique moyen – Fosse 11 (P. Alix). 1 : bracelet en schiste ; 2 : broyon.

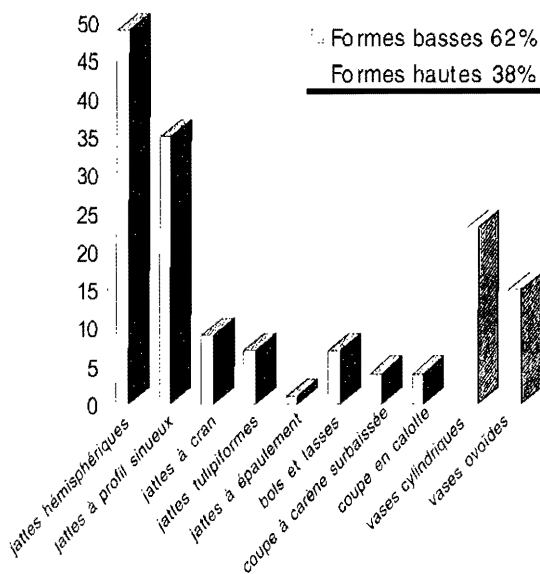


Fig. 10 : Formes céramiques représentées dans la fosse 11.

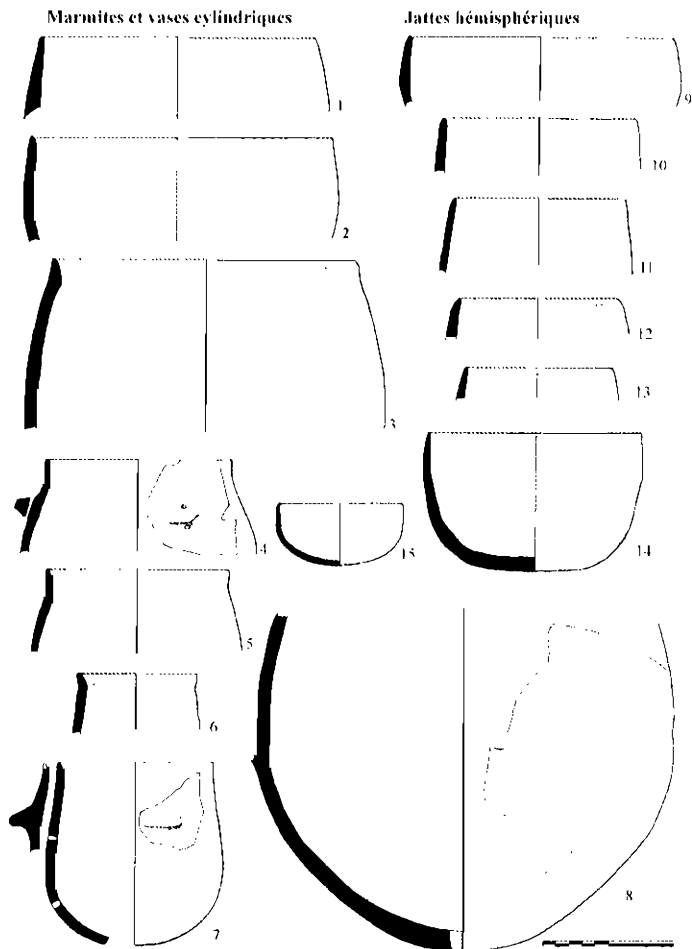


Fig. 11 : Poterie du Néolithique moyen - Fosse 11 (H. Darteville). Jattes hémisphériques : 1 (NI 397) ; 2 (NI 342) ; 3 (NI 356) ; 4 (NI 360) ; 5 (NI 361) ; 6 (NI 303). Marmites et vases cylindriques : 1 (NI 291) ; 2 (NI 393) ; 3 (NI 290) ; 4 (NI 390) ; 5 (NI 411) ; 6 (NI 324) ; 7 (NI 310) ; 8 (NI 348).

Type 3 - A cran (fig. 12 n°10-12) : les jattes à cran sont caractérisées par une carène, un col concave et un bord droit. Elles représentent 9% des jattes. Leur façonnage est soigné : la surface est lissée, à lustrée pour un exemplaire (n°11). Leur diamètre évolue autour de 20 cm.

Type 4 - Tulipiforme (fig. 12 n° 6-9) : elles représentent 7% des jattes. Leur profil est légèrement galbé et peu ouvert. Les pâtes et les dégraissants sont fins et les surfaces lissées. Trois exemplaires dont les diamètres varient entre 14 et 16 cm (n°6-8) correspondraient plutôt à des gobelets ou des bols.

Type 5 - A épaulement (fig. 12 n°13) : un seul fragment représente ce type. Sa panse est marquée par un épaulement et un col rentrant. Sa facture est moyennement soignée.

3.4.1.2. Les coupes : 16% des formes basses

Type 6 - En calotte et à sillon (fig. 13 n°1-3) : elles sont au nombre de quatre. Trois présentent un sillon

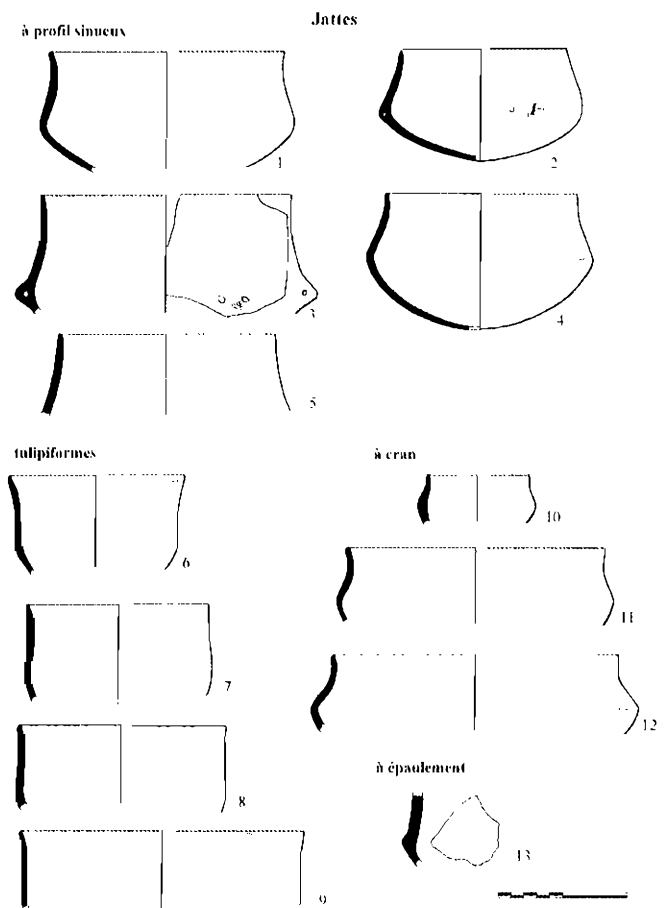


Fig. 12 : Poterie du Néolithique moyen - Fosse 11 (H. Darteville). Jattes à profil sinueux et carène douce : 1 (NI 418) ; 2 (NI 413) ; 3 (NI 294) ; 4 (NI 422) ; 5 (NI 417). Jattes tulipiformes : 6 (NI 341) ; 7 (NI 256) ; 8 (NI 257) ; 9 (NI 301). Jattes à cran : 10 (NI 312) ; 11 (NI 415) ; 12 (NI 250). Jatte à épaulement : 13 (NI 311).

interne, qui sont de facture plus soignée et sont lissés à l'intérieur et l'extérieur. Leur ouverture varie de 16 à 29 cm de diamètre.

Type 7 - A carène surbaissée (fig. 13 n°4-11) : ce type regroupe huit coupes constituées d'une carène basse et vive, et à profil légèrement ouvert. Les diamètres reconnus sont assez faibles (13 et 14 cm). Leur facture est soignée, le dégraissant utilisé est fin et le lissage est courant à l'intérieur comme à l'extérieur.

Type 10 - Bols, tasses et gobelets : ils apparaissent en relative faible proportion dans le répertoire des formes basses (7%), et empruntent leur profil à ceux des jattes et coupes : deux sont hémisphériques (fig. 11 n°6) se rapportant au type 2. Un exemplaire présente une carène vive, s'apparentant au type 7. Le dernier (fig. 12 n°10) se rapproche des jattes à cran du type 3. La tasse présente des particularités morphologiques, avec un profil ouvert caréné et une anse rubanée, et un décor de trois lignes horizontales de poinçons triangulaires.

lares dont la centrale est discontinue (fig. 13 n°12). La pâte à dégraissant fin et de façonnage moyennement soigné est sombre, et sa surface est lustrée.

2.4.2. Les formes hautes : 38% du corpus

Type 8 – Les vases cylindriques et/ou marmites (fig. 11) : le type 8 regroupe les formes à fond arrondi et à cols cylindriques droits ou sub-rentants. Les éléments de préhension étant le principal critère de distinction entre la marmite et le vase, sans forme complète il est bien souvent difficile de les distinguer. Six exemplaires sont dotés d'éléments de préhension, parmi lesquels trois à languette et une perforée verticalement (n°4). Il convient de préciser qu'une dizaine d'éléments de préhension sont répertoriés (regroupés dans le type 11) sans qu'ils puissent être attribués à une quelconque forme. Les vases cylindriques et/ou marmites sont de facture variable, sans soin particulier apporté. Cinq exemplaires sont toutefois lissés (n°1 et 7).

Type 9 – Les vases à panse sphéroïde et col concave ou bouteille (fig. 14 n°14-19) : ce type regroupe quinze individus dont les factures sont assez soignées. Sept exemplaires présentent une surface lissée. L'individu à col bouteille (n°14) est muni d'une anse rubanée à perforation cylindrique. Cette forme trouve des correspondances dans la culture de Chambon (Iribarria 1996). Un exemplaire (NI 348 non dessiné) devait comporter un élément de préhension (trace d'arrachage).

Type 11 – Les éléments de préhension (fig. 14 n°1-11) : les éléments de préhension recensés de façon isolée, puisque ne pouvant être associés à des formes identifiées appartiennent pour la plupart à la famille des formes hautes (hormis les mamelons à perforation latérale du type 2 : fig. 12 n°2-3), compte tenu de l'association des épaisseurs de pâte, de la facture peu

soignée et de la taille du dégraissant. Sont présents les mamelons (n° 3 et 6), les mamelons à perforation horizontale (NI 112), les anses rubanées à perforation cylindrique (n°2 ; NI), les anses rubanées (n° 5, 8, 9) et les languettes (n° 10-11).

2.4.3. Figurines en terre cuite ?

Deux fragments (fig. 14 n°12-13), dont le premier a du être moulé autour d'une baguette et l'autre présente une extrémité aplatie, pourraient appartenir à des figurines en terre cuite. Ces objets trouveraient leur origine dans le sud du bassin parisien et aux confins du Massif central d'où ils proviendraient majoritairement (Daugas et al. 1984).

2.4.4. Analyse

Le corpus des formes est varié. Les formes basses et ouvertes y sont particulièrement bien représentées (62%). Les décors sont rares (4 sillons internes faibles sur coupes en calotte et des lignes de poinçons triangulaires sur une tasse. En ce qui concerne les éléments

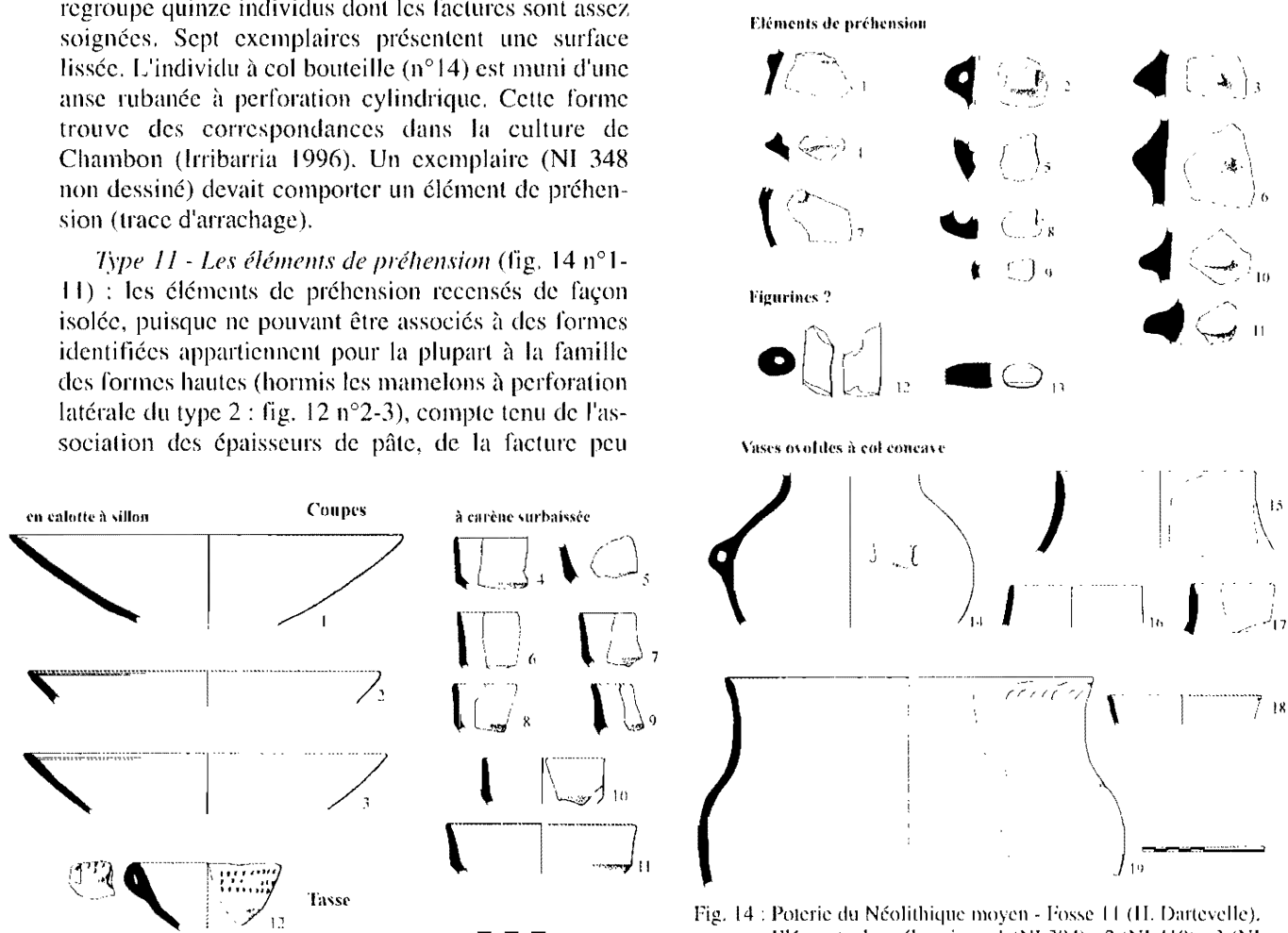


Fig. 13 : Poterie du Néolithique moyen - Fosse 11 (H. Dartevelle). Coupes en calotte à sillon : 1 (NI 353) ; 2 (NI 355) ; 3 (NI 358). Coupes à carène surbaissée : 4 (NI 260) ; 5 (NI 398) ; 6 (NI 261) ; 7 (NI 271) ; 8 (NI 272) ; 9 (NI 316) ; 10 (NI 398) ; 11 (NI 262). Tasse : 12 (NI 421).

Fig. 14 : Poterie du Néolithique moyen - Fosse 11 (H. Dartevelle). Eléments de préhension : 1 (NI 394) ; 2 (NI 410) ; 3 (NI 275) ; 4 (NI 288) ; 5 (NI 491) ; 6 (NI 306) ; 7 (NI 296) ; 8 (NI 281) ; 9 (NI 281) ; 10 (NI 251) ; 11 (NI 304). Figurines possibles : 12 (NI 354) ; 13 (NI 289). Vases ovoïdes à col concave : 14 (NI 346) ; 15 (NI 392) ; 16 (NI 416) ; 17 (NI 402) ; 18 (NI 369) ; 19 (NI 345).

de préhension, 4 mamelons perforés sont présents sur les jattes à profil sinueux. Une vingtaine d'éléments de préhension appartient à des formes hautes, ce qui reste malgré tout faible au regard de l'ensemble des tessons de la fosse 11. Dans l'ensemble les pâtes sont homogènes et la facture est moyennement soignée. Le dégraissant fin à grossier, résulte du concassage des roches cristallines (mica, quartz, feldspath). Les surfaces peuvent être lissées à lustrées ce qui est toutefois plus rare. Les formes sont en général peu marquées, les profils sont souples et arrondis, les carènes basses et faiblement marquées. Les coupes en calotte sont des formes héritées du chasséen ancien, mais les jattes à cran, les jattes à carène et col rentrant et les épaulements annoncent plutôt la fin du chasséen (Beeching 1995 : 104).

La série d'Opme entretient des familiarités avec le Néolithique moyen de basse Auvergne, sans pour autant pouvoir être comparé véritablement à un site en particulier. Elle paraît clairement marquée par le chasséen méridional et plus particulièrement par le chasséen récent du bassin rhodanien. En revanche, certaines formes inhabituelles sont empruntées aux cultures septentrionales de type Chambon avec le vase à col bouteille et anse en ruban (fig. 14 n°14), de type NMB ou Michelsberg avec le vase à col concave (n°19) et de type Cerny (elle-même d'origine rhénane) avec la tasse poinçonnée (n° 12). La datation radio carbone obtenue à Opme pratiquée sur terre charbonneuse (ARC 1815) donne 5270+/-100 BP, soit 4350-3820 BC cal (2 sigmas). Le site d'Opme pourrait donc correspondre à une phase avancée du Néolithique moyen II, avant la phase finale (site de *Lèbre* à Prompsat). Précisons que sa place dans le contexte chronoculturel régional sera discutée véritablement par C. Georjon et F. Jallet dans le cadre de l'ACR (6) qu'ils ont engagée.

3. L'OCCUPATION DE L'AGE DU BRONZE ANCIEN

3.1. Cinq fosses

5 fosses sont attribuables à cette période (fig. 15 ; 3, 4, 7, 8 et 12). Leur diamètre conservé varie de 120 à 150 cm et leur comblement est comparable (sédiment argilo-limoneux brun foncé emballant des charbons de bois et des nodules d'argile cuite). Deux d'entre elles sont piriformes (7 et 8). La fosse 12 reste douteuse, ses limites n'ont pas été reconnues avec certitude et des risques d'interférences existent avec l'Us2. Les vestiges sont tronqués et il ne reste que le fond des fosses, de 20 à 40 cm dans le meilleur des cas. L'échantillonnage est restreint et limitera la synthèse de cette occupation. La faune est représentée

par 51 taxons dont 17 de renard, trois de cerf, 20 de caprinés trois de suidés et huit de bovinés. Bovinés, suidés et caprinés sont probablement des animaux domestiques (porc, bœuf, moutons et chèvres). Les

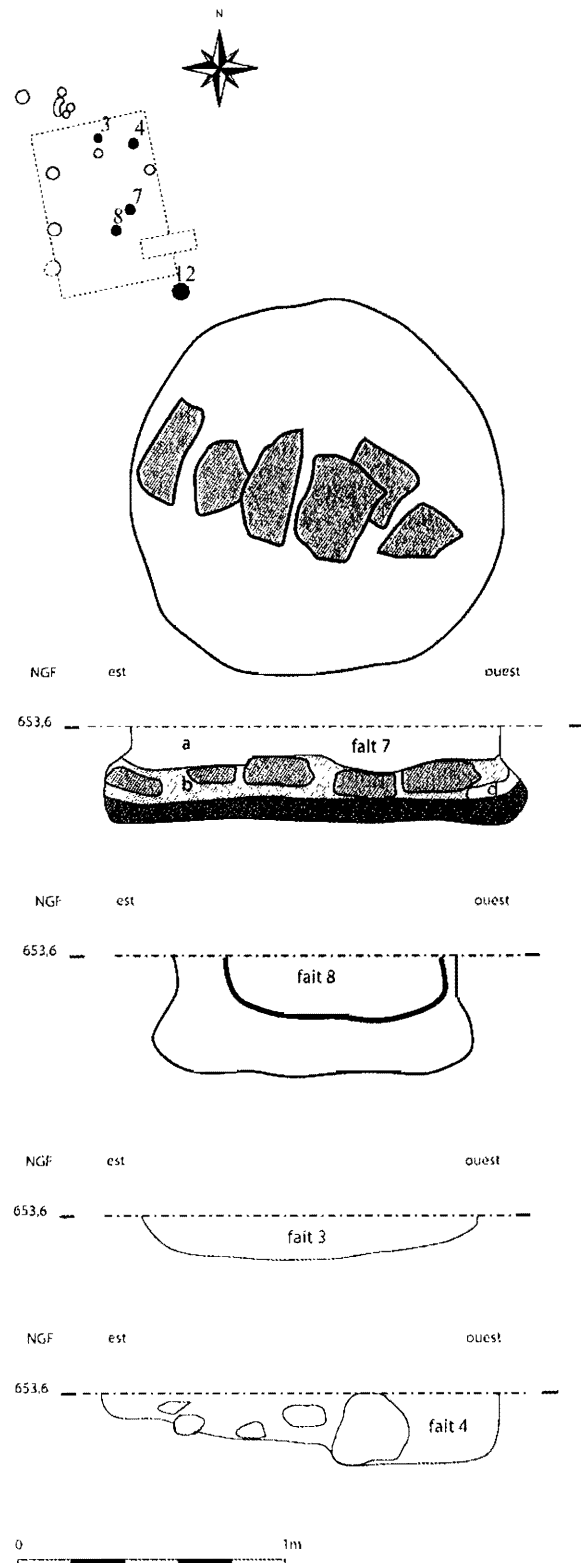


Fig. 15 : Fosses du Bronze ancien : coupes (H. Dartevelle).

" " Production et circulation des industries lithiques et céramiques en Auvergne dans le contexte chrono-culturel du Néolithique moyen ".

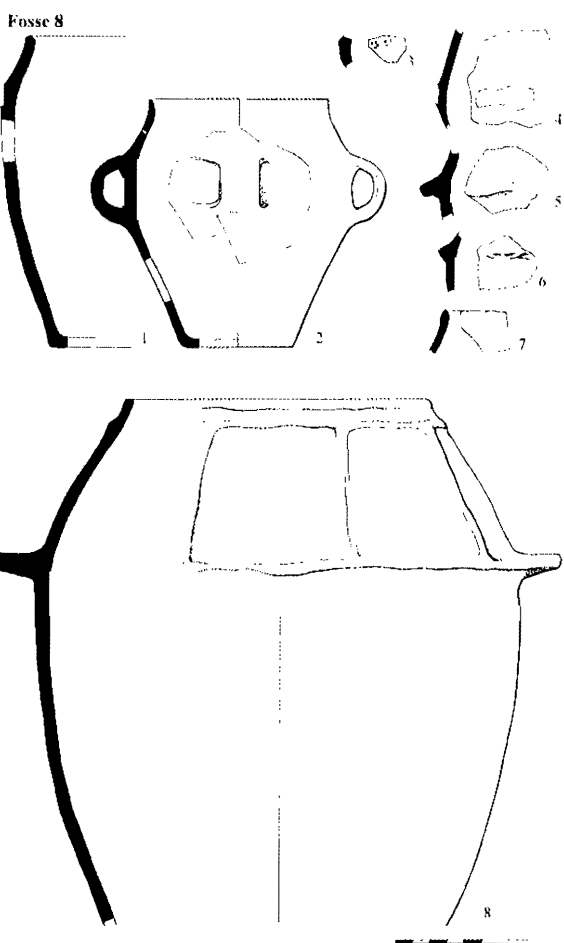
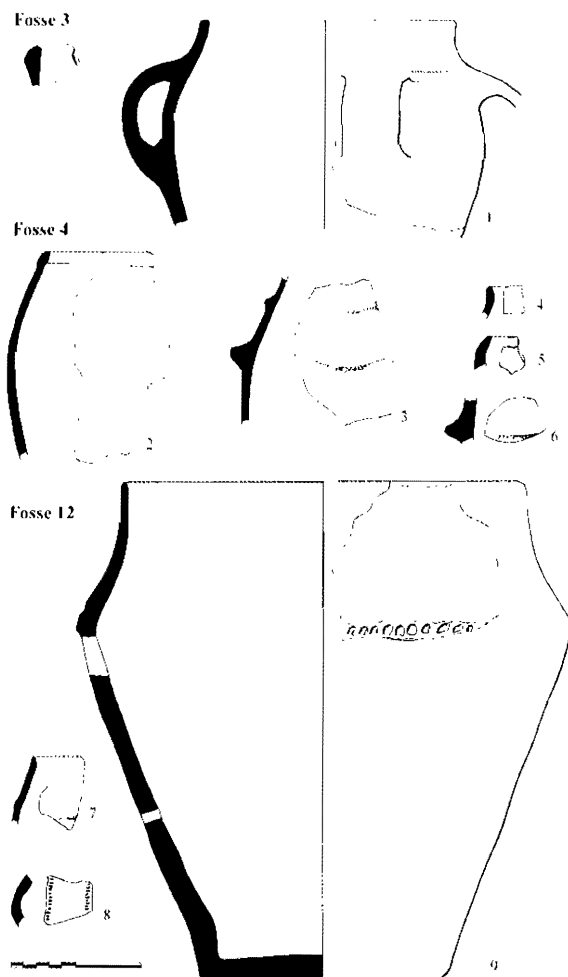


Fig. 16 : Poterie en contextes Bronze ancien (H. Dartevelle). Fosse 3 : 1 (NI 88) ; 2 (NI 94). Fosse 4 : 3 (NI 61) ; 4 (NI 60) ; 5 (NI 67) ; 6 (NI 70) ; 7 (NI 62). Fosse 12 : 8 (NI 109) ; 9 (NI 119) ; 10 (NI 126).

Fig. 17 : Poterie en contexte Bronze ancien (H. Dartevelle). Fosse 8 : 1 (NI 7) ; 2 (NI 19) ; 3 (NI 11) ; 4 (NI 21) ; 5 (NI 8) ; 6 (NI 15) ; 7 (NI 13) ; 8 (NI 6).

seules espèces sauvages sont le cerf et le renard dont l'origine anthropique est difficile à déterminer. Quelques rares traces de découpe sont présentes sur quelques os de grand boviné (fosse 8). Un seul fragment de fémur de cerf porte des traces de brûlure. Parmi 672 tessons recensés, 41 ont été isolés (fig. 16-17). Les pâtes sont généralement bien cuites et le traitement de surface soigné (lissage externe). D'autres tessons apparaissent de façon résiduelle dans les contextes du Bronze final (fig. 18).

3.2. La fosse 7

De forme circulaire, et d'une profondeur conservée de 35 cm (fig. 15), son profil est piriforme à fond plat. Le premier niveau ou 7c est composé exclusivement de graines carbonisées. Les parois nord de la fosse présentent des marques de rubéfaction et indiquent que l'incendie a eu lieu *in situ*. Le second niveau (7b), constitué de dalles basaltiques disposées à plat en zone médiane, a probablement appartenu au système d'obturation du silo par blocage d'une planche en bois

dont les restes effondrés pourraient être matérialisés par la couche 7d (niveau argilo-limoneux gris). Enfin, le dernier niveau (7a), argileux gris brun foncé avec inclusions de charbons de bois, montre la réutilisation du silo en dépotoir par la présence de restes faunistiques et céramique. On peut en déduire que l'ensemble du site a été sérieusement tronqué, si l'on fait référence aux tailles habituelles des silos de cette période.

Une étude carpologie a été entreprise : un tiers du volume total estimé à 360 litres a été prélevé pour analyse mais la densité carpologique était telle que seuls 4 échantillons, pour un volume total 5 litres, ont finalement été analysés après tamisage sous eau à 0,5 mm, livrant plus de 32000 restes. Leur étude montre tout d'abord l'uniformité parfaite de l'assemblage carpologique, dominé à près de 90% par l'amidonnier (*Triticum dicoccum*). Celui-ci constituait donc une réserve monospécifique, vraisemblablement incendiée accidentellement à l'intérieur du silo. La composition carpologique fait apparaître une part non négligeable d'orge polystyque vêtue (*Hordeum*

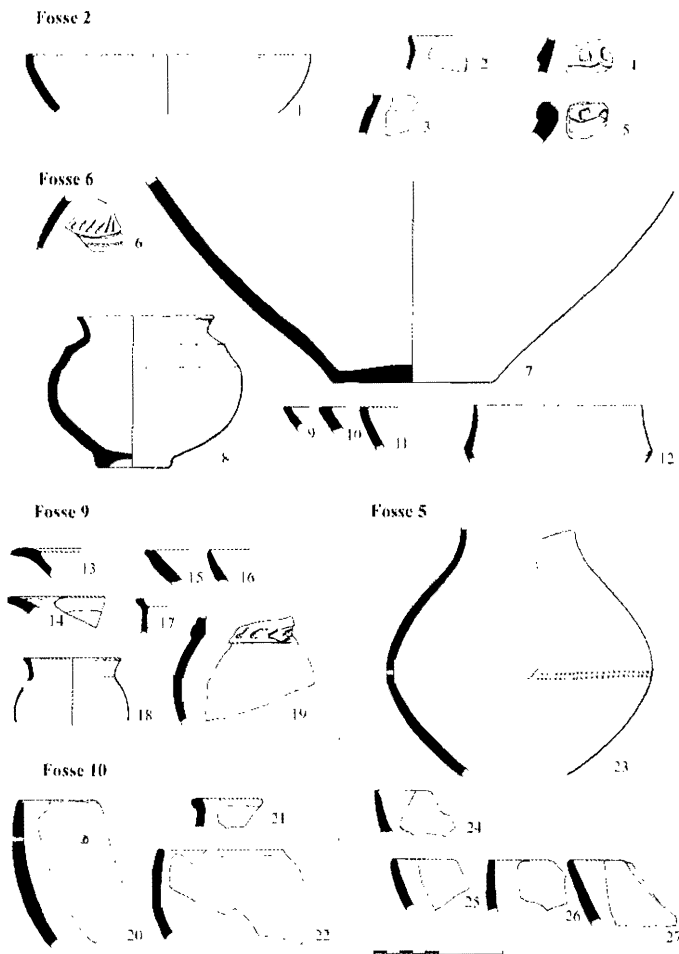


Fig. 18 : Poterie en contextes Bronze final (H. Dartevelle). Fosse 2 : 1 (NI 31) ; 2 (NI 30) ; 3 (NI 27) ; 4 (NI 26) ; 5 (NI 28). Fosse 6 : 6 (NI 127) ; 7 (NI 135) ; 8 (NI 134) ; 9 (NI 132) ; 10 (NI 136) ; 11 (NI 130) ; 12 (NI 133). Fosse 9 : 13 (NI 45) ; 14 (NI 58) ; 15 (NI 44) ; 16 (NI 50) ; 17 (NI 51) ; 18 (NI 49 et 53) ; 19 (NI 46). Fosse 10 : 20 (NI 74) ; 21 (NI 81) ; 22 (NI 73). Fosse 5 : 23 (NI 38 et 40) ; 24 (NI 32) ; 25 (NI 33) ; 26 (NI 45) ; 27 (NI 34).

vulgare vulgare) et d'épeautre (*Triticum spelta*), mais aucune n'apparaît en proportion suffisante (5 à 10% pour chacune) pour constituer une culture en méture. Il s'agit probablement d'adventices, tolérées voire appréciées, tout comme l'engrain (*Triticum monococcum*) et peut être le blé nu (*Triticum cf. aestivum/turgidum*), dont la présence est beaucoup plus discrète. L'attestation de l'orge vêtue et de l'épeautre est particulièrement intéressante puisque ces céréales sont supposées peu fréquentes voire absentes au Bronze ancien. Si l'on considère la proportion importante de bases de glumes rapportée au nombre de grains (15 à 40 %), en tenant compte du biais taphonomique défavorable à ces dernières (Boardman, Jones 1990), il est permis de penser que l'amidonnier était stocké sous la forme d'épillots ; ce qui implique que le décortilage et les phases de nettoyage qui l'accompagnent étaient différées, sans doute pratiquées au quotidien dans le cadre des activités domestiques.

L'examen du cortège d'adventices (avoine folle/stérile, brome cf. mou, brome stérile, gaillet grateron, lampane commune, ivraie cf. du lin, renouée liscron et vesce cf. hérissée) montre que l'amidonnier aurait été semé plutôt à l'automne, dans des sols qui ont pu bénéficier d'un enrichissement par fumure, comme l'indiquent certaines mauvaises herbes nitrophiles (brome mou, gaillet grateron, ivraie du lin, lampane commune et renouée liscron). La hauteur de croissance des adventices identifiées (70 cm au minimum) plaide pour une récolte par coupe haute. Ce processus permet également d'expliquer la faible proportion d'adventices à l'intérieur du stockage. Il est toutefois vraisemblable que la réalisation de premières opérations de traitement de la récolte antérieurement à l'ensilage (vannage et peut être tamisages) a également contribué à réduire la pollution par les mauvaises herbes.

Le spectre faunique est composé de deux espèces : le Cerf, 3 restes : prémolaire, tibia, fémur) et le Renard commun, *Vulpes vulpes* (17 restes : mandibules, maxillaire, côtes, fémur, tibia, métapodes, talus et calcanéum).

Le mobilier céramique est relativement pauvre. Quatre individus sont reconnus parmi 28 tessons, dont un fragment de préhension et une anse en ruban qui autorisent une attribution chronologique de l'ensemble au Bronze ancien. La date radiocarbone (ARC1818) effectuée sur les graines carbonisées donne 3605±40BP, soit 2135-1830 av. J.C. calibrée à 2sigmas), situant l'incendie du silo dans la phase médiane du Bronze ancien, constitue un terminus post-quem pour la chronologie de la céramique.

3.3. Bilan typo-chronologique

Les formes représentées sur le site d'Opme trouvent leurs correspondances les plus proches sur les sites de basse Auvergne, à Orcet Le Tourteix (Loison-Weinstein 1988), à Dallet Machal, La Roche Blanche Beauséjour (Loison 2003) ainsi qu'à Aigueperse La Rase de Pérignat (Jacquet 1997, DFS, service régional de l'archéologie d'Auvergne), mais ces formes demeurent ubiquistes.

- Les jarres à languettes de préhension et cordons lisses orthogonaux (fig. 17 n°8) apparaissent au début du Bronze ancien (Gutherz 1995, Jacquet 1998, Vital et al. 1999) et se multiplient dans la phase moyenne avec de multiples variantes (Jacquet 98 : 207) connaissant une diffusion géographique large (Rhône-Alpes, Bourgogne Lorraine, et surtout Languedoc). Ils sont présents en Auvergne sur les sites de Beauséjour, du Tourteix et à Machal.

- Les cordons lisses horizontaux préoraux NI 60-61 (F4) apparaissent généralement sur différents types de vase et sont bien représentés sur le site du Tourteix,

et dans le sud du massif central. Les cordons préoraux sont des héritages chalcolithiques (Guilaine 1972 : 70). L'exemplaire d'Opme avec languettes de préhension (fig. 16 n°4) est proche de formes provenant du site de Machal à Dallet où l'une d'elles est issue de la fosse 59 datée par C14 (LY 3976-3390 BP +/-55BP ; -1864-1544 av. J.C). Elle est aussi présente sur le site de Beauséjour comme à la Raze de Pérignat. Elles apparaissent au début du Bronze ancien (Gutherz 1995) et perdurent jusque dans la phase moyenne (Jacquet 1998 : 207 type 18).

Les cordons lisses triangulaires sont prépondérants, témoignant d'un héritage chalcolithique fort, au détriment des cordons digités faiblement représentés, décor innové au Bronze ancien (Guilaine 72 : 74).

Les vases à anses rubanées existent depuis le Bronze ancien en Italie du Nord, connaissent un fort développement (Guilaine 1972 : 72) et se raréfient à la fin du Bronze moyen (Vital 1990 : 28). C. Mordant attribue ces formes " à cordons lisses horizontaux et anses plates " à la culture du Rhône vers 1900 av. J.-C. (Mordant 1996 : 484). On les trouve à Roynac le Serre I (Vital 1999). Ces vases appellent des comparaisons géographiques très dispersées (Jacquet 1999 : 188, type 17e). En basse Auvergne, les formes d'Opme (fig. 16 n°2 ; fig. 17 n°2) sont représentées à Beauséjour, au Tourteix, à Machal, et sur le site de la Raze de Pérignat, associée à des vases à cordon horizontal préoral et languette.

Les décors : l'anse à décor incisé (fig. 15 n°8, 119 F12) trouve un parallèle dans la fosse 17 de Beauséjour où une anse identique est associée à des cordons orthogonaux lisses. Le tesson (fig. 17 n°3) avec ses deux lignes horizontales de pointillés exécutées probablement avec une tige végétale, disposés sur une panse de part et d'autre d'un petit mamelon, trouve des comparaisons dans le même contexte. Le vase de la fosse 5 d'Opme, forme résiduelle en contexte Bronze final 3b (fig. 18 n°23), comprend deux lignes de pointillés, très comparable au pot monoansé de Trévols-les-Drives provenant des alluvions de l'Allier mais hors contexte (Loison 2003, fig. 69 n°2). Ces deux types de décor (incisions et pointillé) sont associés au décor barbelé évolué selon G. Loison, plutôt inscrits dans les phases anciennes du Bronze ancien. Le décor linéaire d'incisions sur anse rubanée est comparable à l'anse provenant du contexte Bronze ancien de la grotte de la Treille à Mailhac dans l'Aude (Guilaine 1972, fig 18), associé à un décor barbelé. Les décors de pointillés se retrouvent couramment en garniture de triangle dans le même contexte.

La jarre à épaulement avec cordon à impressions digitées sur l'épaulement (fig. 16 n°9) n'a pas trouvé d'autre correspondance qu'à Lyon-Vaise (Jacquet 1998)

où elle apparaît de façon isolée (type 18 e) dans la série que Pierre Jacquet attribue à la phase moyenne du Bronze ancien.

La série d'Opme est homogène par la facture et les formes. Le mobilier des fosses 3 4 7 et 8 est comparable. L'examen des pâtes des tessons non identifiés (vrac) montre qu'il existe des similitudes notamment au niveau du traitement de surface (lissage). La fosse 8, peut être comparée à la fosse 7 par sa morphologie et son mode de comblement. Il convient d'être plus prudent avec le fait 12 qui n'est pas un ensemble clos. La série d'Opme présente des correspondances avec des sites de basse Auvergne attribués à la période moyenne et récente du Bronze ancien : Beauséjour à La Roche-Blanche, Machal à Dallet (phase récente) et le Tourteix à Orcet. Les formes en présence sont ubiquistes, apparaissant au Bronze ancien et se développant jusqu'au Bronze moyen. Les décors d'incisions et de pointillés, héritage épi-campaniforme, seraient en faveur d'une attribution chronologie haute. Le vase à languettes et cordons orthogonaux et l'importante représentation des cordons lisses convergent vers cette hypothèse. Les impressions digitées apparaissent en très faible proportion (F8 15, F12 126) et souvent hors contexte (F2 NI 26, F2 28). La datation C14 (ARC 1818) effectuée dans la fosse 7 (supra) à partir de graines carbonisées propose l'inscription du site dans la phase médiane du Bronze ancien.

4. L'OCCUPATION DU BRONZE FINAL/HALLSTATT C

4.1. Cinq fosses

Cinq fosses sont attribuables à cette période (fosses 2, 5, 6, 9 et 10). Les diamètres des fosses varient de 120 à 250 cm. Les comblements sont argileux brun avec des inclusions d'argiles jaunes, emballant nodules d'argile cuite (fosses 5, 10) cailloutis, blocs parfois thermofractés à dalles de basalte (fosses 6, 9 et 10). Seuls les fonds subsistent, livrant du mobilier céramique principalement, des restes fauniques (49) et un fragment de tôle replié (fosse 10). Le spectre faunique de l'occupation du Bronze final, composé de 46 restes, est illustré par les caprinés (27), les bovinés (18) et les suidés (3). La présence d'un reste humain peut être due à des remaniements. Aucune trace de découpe ou de brûlure n'a été identifiée, cependant il s'agit d'espèces domestiques, fréquemment rencontrées en contexte d'habitat au Bronze final. Le corpus céramique est constitué de 230 tessons dont 55 sont isolés. Des parois épaisses présentes dans toutes les fosses indiquent la présence de jarres ou de récipients de stockage. Certains atteignent 2 cm d'épaisseur (fosses 5 et 9). Les pâtes sont dans l'ensemble bien cuites. Les gros vases sont à pâte claire orangée sans traitement de surface particu-

lier. Les céramiques plus fines sont à pâte sombre, lissées à l'intérieur et l'extérieur, voire lustrées. Deux fragments dont une assiette à bord cannelé sont peints à l'hématite (fig. 18 fosse 9 n°14 ; fosse 6 NI 124 non dessiné). De la fosse 9 provient un gobelet de faible diamètre (7,5 cm) à col rentrant et lèvre éversée facettée : sa pâte est remarquablement fine (1mm) et la surface lustrée (fig. 18 n°18). Un gobelet (fig. 18 n°8) quasiment complet était contenu dans un fond d'urne (n°7) probablement décalottée au moment des travaux d'aménagement. De forme dérivée du bulbe d'oignon, il présente des cannelures larges horizontales à la base du col et un fond soulevé annonçant les fonds annulaires du Hallstatt. Son façonnage reste grossier bien que la surface soit lissée; le profil est asymétrique, et le dégraissant utilisé est fin avec de nombreuses inclusions de mica et quelques gros fragments de quartz. Plusieurs tessons plus communément admis dans la phase ancienne du Bronze apparaissent de façon résiduelle. C'est le cas du fragment de panse d'urne à pâte sombre très bien cuit, de facture grossière (dégraissant moyen à grossier) et décoré de cannelures horizontales et d'incisions obliques profondes (fig. 18 n°6) ou du vase à col bouteille (fig. 18 fosse 5 n° 23). La part du résiduel est naturellement plus difficile à déterminer avec les tessons inornés de céramique dite grossière.

4.2. Bilan typo-chronologique

Le contenu des fosses 2, 5, 6, 9, 10 est particulièrement homogène, que ce soit dans la texture des pâtes qui sont souvent épurées, dans le traitement soigné des surfaces (lissage, lustrage ou peinture), ou encore dans la cuisson bien maîtrisée (souvent en atmosphère réductrice), qui confère aux céramiques une sonorité particulière et contribue à leur bonne conservation. La qualité de ces céramiques témoigne d'une production évoluée, caractéristique de la période du Bronze final (Milcent 1999). Un ensemble de critères réunissant des formes bulbeuses (fig. 18 n°8, 18-19), des cannelures larges (fig. 18 n°3 et 8), des aplats à l'hématite (fig. 18 n°14 ; F6 NI 124), des bords facettés (fig. 18 n°17 et 18), ainsi que la présence du gobelet à paroi fine (n° 18), forme bien représentée en angoumois dans la grotte du Quéroy à Chazelles (Gomez 1991) et la grotte des Peyras à Agris ainsi qu'au lac du Bourget (Kerouanton 1999), sont autant d'éléments en faveur d'une attribution chronologique au Bronze final IIIb. En revanche, la jatte à épaulement (fig. 18 n°12) et la forme évoluée du gobelet en bulbe d'oignon à cannelures larges et fond annulaire (n°8), toutes deux issues de la fosse 6 attribuables aux périodes hautes du Hallstatt, contribuent à proposer cet ensemble à la transition du Bronze final/Hallstatt C. Plusieurs formes sont probablement résiduelles et il conviendra de les réexaminer (n°4, 5, 6, 21, 23).

5. CONCLUSION GENERALE

5.1. Le Néolithique moyen II

La fosse 11 demeure un témoignage isolé de l'occupation du Néolithique moyen II, mais intéressant par la quantité de mobilier livré. Le corpus céramique laisse apparaître une nette prédominance des formes basses et ouvertes surtout représentées par des jattes (62%) et qui correspondent aux vases de consommation. En revanche les formes hautes qui correspondent aux vases de transfert ou de stockage apparaissent en moindre proportion (38%). Ces chiffres évoquent un site d'habitat. Les vidanges de foyer et les nodules de torchis ne contredisent pas cette hypothèse. Les restes humains, issus de remaniements probables, peuvent indiquer la proximité de ces inhumations qui sont souvent associées aux habitats chasséens. Le cortège faunique donne un éclairage dans ce sens dans la mesure où le Cerf, sur-représenté, est utilisé en tant que matière première ; il pourrait s'agir d'une fosse spécialisée, si l'on considère la chaîne opératoire qu'illustrent les industries lithiques. Le corpus céramique est marqué par des influences méridionales. Des similitudes avec les séries de la vallée du Rhône sont remarquables. L'importation de silex presque brut sous forme de matière première provenant de plus de 200 km de distance, comme la présence de vases appartenant à des cultures septentrionales, démontre l'existence de circuits d'approvisionnements organisés au Néolithique.

5.2. L'occupation du Bronze ancien

Les formes céramique apparaissent familières dans le contexte local (jarres à languettes de préhension et cordons lisses orthogonaux, cordon lisse préoral etc.). Elles appellent des comparaisons avec les sites de basse Auvergne fouillés par G. Loison : Orcet Le Tourteix, Dallet Machal, La Roche-Blanche Beauséjour, attribués à la période moyenne et récente du Bronze ancien. Il s'agit en revanche de formes ubiquistes que l'on trouve du Bronze ancien jusqu'au Bronze moyen, mais la datation radiocarbone (3605+/-40BP soit 2135-1830 av. J.C.) effectuée sur graines carbonisées permet le réajustement du site dans la phase médiane du Bronze ancien. En tant qu'ensemble clos, la réserve incendiée de grains d'amidonnier a constitué une source d'information précieuse permettant d'alimenter des discussions au plan interrégional sur les pratiques agraires, mode de stockage et périodes de semis notamment (Bouby 2000, 2003). Le blé vêtu, semé à l'automne dans des terrains pouvant être enrichis artificiellement, a été stocké en silo enterré sous forme d'épillet, soit immédiatement après le battage, ce qui conduit alors à effectuer des décorticages au fur et à mesure des besoins, pratique mise en évidence en Rhône-Alpes sur les sites de Chabrilan Saint-Martin et à Lyon. Le

silo à grain et ce mode de conditionnement en particulier, les vases de stockage ainsi que la présence d'animaux domestiques sont des éléments constitutifs d'un habitat. Les animaux domestiques (porc, bœuf, mouton ou chèvre), correspondent aux élevages que l'on connaît pour cette période en Europe occidentale.

5.3. L'occupation à la transition du Bronze final / Hallstatt C

Elle est somme toute peu documentée, mais suffisante pour caractériser cette période. A des éléments caractéristiques du Bronze final (formes bulbeuses, cannelures larges, aplats à l'hématite, facture soignée), se mêlent des particularités annonçant le début du Hallstatt (jatte à épaulement, fond annulaire). Bien qu'aucune trace de consommation n'ait été repérée, les quelques restes fauniques identifiés montrent la présence d'animaux domestiques habituellement retrouvés à cette période sur des sites d'habitat.

5.4. Les sites dans leur contexte local

La douzaine de fosses enregistrée montre que le col d'Opme a été fréquenté de façon répétée au Néolithique moyen, au Bronze ancien, à l'extrême fin du Bronze final, puis à la période gallo-romaine. Il est périlleux de se prononcer sur la nature de l'occupation à partir d'un faible échantillonnage, mais plusieurs indices convergent en faveur d'un habitat ou de sa proximité. Sa situation mal abritée sur ce col venté ne paraît a priori guère favorable à une installation de longue durée, mais elle est pourtant stratégique par la présence de l'eau et par le lien qu'il constitue entre deux vallées (l'Auzon au sud et l'Artière au Nord) occupées pendant les mêmes périodes et dominant le bassin de Clermont à plus de 650 mètres d'altitude. Pour les périodes concernées, une trentaine de site est recensée dans un rayon de moins de 5 km autour d'Opme, dans un cadre géographique constituant la bordure sud-ouest de la Limagne des terres noires (fig. 19). Parmi des découvertes isolées d'un point de vue spatial et chronologique, des pôles d'occupations se dessinent dans des secteurs qui seront fréquentés à plusieurs reprises, à des périodes plus ou moins contemporaines de celles reconnues à Opme. Il s'agit de la moyenne vallée de l'Artière au nord, avec en particulier le vaste site du Colombier/Champ-Madame à Beaumont (fouilles G. Loison, S. Rimbault et S. Saintot) ; des versants abrités du plateau de Gergovie avec à l'ouest le site de *La Trolle* à Chanonat prospectés par D. Leguet et D. Turlonias, au sud le secteur Les Vignes, La Pialle, Beauséjour, Lournat à La Roche-Blanche et à l'est le secteur Loule, *Les Triolières* sur la même commune ; mais aussi du plateau de Gergovie, que l'on sait fréquenté dès le Néolithique grâce aux prospections de D. Leguet et D. Turlonias, et défendu dès le Bronze final (fouille programmée 2002 menée par Thomas Pertlewieser).

BIBLIOGRAPHIE

Beeching 1995 : A. Beeching, Nouveau regard sur le Néolithique ancien et moyen du bassin rhodanien. *Chronologies néolithiques, de 6000 à 2000 avant notre ère dans le bassin rhodanien*, Actes du colloque d'Ambérieu-en-Bugey, 19-20 septembre 1992. Documents du département d'anthropologie de l'Université de Genève, 1995.

Boardman, Jones 1990, S. Boardman, G. Jones, Experiments on the Effects of Charring on Cereal Plant Components. *Journal of Archaeological Science*, 17, p. 1-11.

Bouby 2000 : L. Bouby, Agriculture et cueillette à l'âge du Bronze ancien dans la vallée du Rhône et en basse Auvergne. Rencontres Méridionales de Préhistoire récente, 3^e session. Toulouse 1998, EAEP, 2000, p. 201-210.

Bouby 2003 : L. Bouby, De la récolte au stockage. Eclairages carpologiques sur les opérations de traitement des céréales à l'âge du Bronze dans le sud de la France, dans P.-C. Anderson, L. Cummings, T.-K. Schippers et B. Simonel (dir.), *Le traitement des récoltes : un regard sur la diversité, du Néolithique au présent. XXIII rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes*, APDCA, Antibes : 21-46.

Daugas et al. 1984 : J.-P. Daugas, J.-M. Roger & G. Vernet. Les statuettes chasséennes en céramique du Massif Central (Puy-de-Dôme, Haute-Loire, Gard). *Influences méridionales dans l'est et le Centre-Est de la France au Néolithique: le rôle du "Massif-Central"*, Actes du 8^e colloque Inter-régional sur le néolithique, Le Puy 1981, Clermont-Ferrand. C.R.E.P.A. 1984 .p. 185-196.

Dufresne 1998 : N. Dufresne, *Les silex de la Comté. Etude géologique*, Mémoire de maîtrise, Université de Clermont 2. dact., 1998.

Estève 1942 : N. Estève, Etude des accidents siliceux des calcaires tertiaires de la Limagne. *Revue des Sciences naturelles de l'Auvergne*, vol. 8, 1942, p. 30-56.

Giraud 1901-1902 : J. Giraud, Etudes géologiques sur la Limagne. *Bulletin du Service de la Carte Géologique de la France*, t. XIII, n° 87, 1901-1902, 410 p.

Gomez 1991 : J. Gomez De Soto, I. Kerouanton, La grotte du Quéroy à Chazelles (Charente), le Bronze final IIIb, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1991, tome 88, 10-12, p. 341-392.

Guilaine 1972 : J. Guilaine, *L'âge du bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ariège*. Paris, Mémoires de la S.P.F., Tome 9, 1972.

Gutherz 1995 : X. Gutherz, Quelques réflexions sur l'origine et la chronologie du Bronze ancien dans le sud-est de la France. *L'homme méditerranéen. Hommages offerts à Gabriel Camps*. Aix en Provence: université de Provence-LAPMO, 1995, p. 375-401.

Iribarria 1996 : R. Iribarria, Groupe de Chambon/Cerny sud, d'après les fouilles de Muides-sur-Loire (Loir et Cher), 1996 : p. 375-395.

Jacquet 1998 : P. Jacquet, *Habitats de l'âge du Bronze à Lyon-Vaise (Rhône)*. DAF, Edition de la maison des sciences de l'homme, Paris, 1998, 251 p.

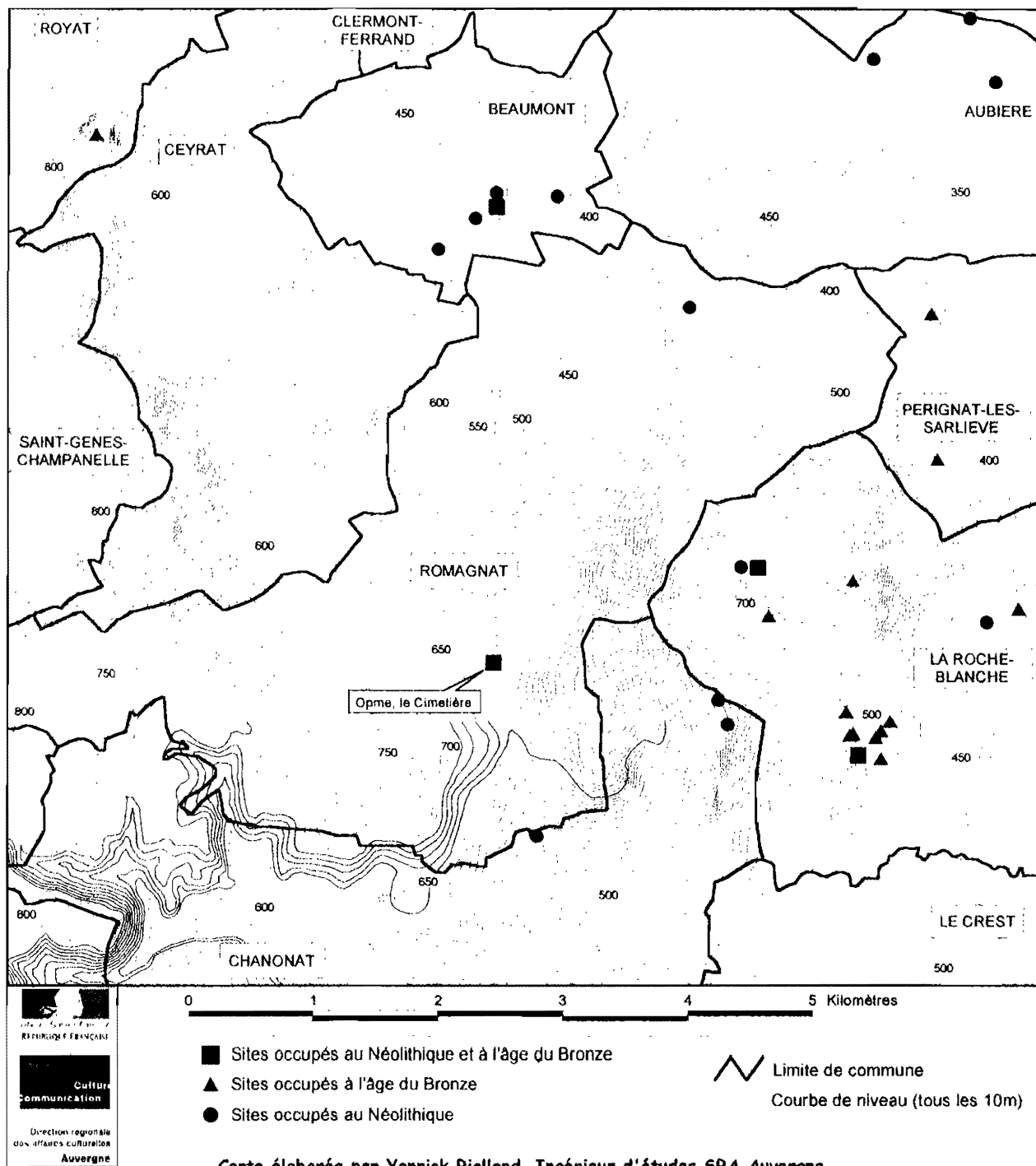


Fig. 19 : Le contexte archéologique local au Néolithique et à l'âge du Bronze.

Kerouanton 1999 : I. Kerouanton, *Les stations littorales immergées du lac du Bourget (Savoie), à l'âge du bronze final. Les groupes culturels et la question du groupe du Bourget*, Thèse de doctorat, Université de Paris " Panthéon-Sorbonne, UFR Histoire de l'Art et archéologie, mention préhistoire, ethnologie, 1999.

Loison 1988 : G. Loison-Weinstein, L'habitat tardi-chalcolithique d'Orcet (63). *Le Campaniforme, ARENERA (Actes des rencontres néolithiques de Rhône-Alpes)* Université Lumière, Lyon 2/ CAP Valence, 5-1988, p. 20-32.

Loison 2003 : G. Loison, *L'âge du Bronze ancien en Auvergne*, EHESS, Archives d'Ecologie Préhistorique, Toulouse, 2003, 158 p.

Masson 1981 : A. Masson, *Pétraarchéologie des roches siliceuses, intérêt en préhistoire*, Thèse de troisième cycle, Université de Lyon I, 1981.

Milcent 1999 : P.-Y. Milcent, *Recherches sur le premier âge du Fer en France centrale*. Thèse de doctorat, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, Histoire de l'art et archéologie "Anthropologie-Ethnologie-Préhistoire". 1999.

Surmely 1998 : F. Surmely, *Le peuplement de la moyenne montagne auvergnate, des origines à la fin du Mésolithique*, Thèse de l'université de Bordeaux I, 2 vol. 205 et 237 p, dact., 1998.

Surmely et al. 1998 : F. Surmely, P. Barrier, J.-P. Bracco, N. Charly et R. Liabeuf, Caractérisation des matières premières siliceuses par l'étude des micro-faciès et application à la connaissance du peuplement préhistorique de l'Auvergne, *Compte Rendus de l'Académie des Sciences de Paris*, 326, p. 595-601.

Surmely et al. 2002 : F. Surmely, S. Liégard, A. Fourvel et P. Alix, Contribution à l'étude de la circulation sur des longues distances des matières premières lithiques au paléolithique, Les nucléus mis en forme, découverts le long de la vallée de la Loire (départements de l'Allier, de la Saône-et-Loire et de la Loire), *Paléo*, n° 14, 2002 p. 265-274.

Surmely Pasty 2003 : F. Surmely, J.-F. Pasty, Les importations de silex en Auvergne durant la préhistoire. *Actes de la Table ronde internationale d'Aurillac "Les matières premières lithiques en préhistoire"*, Supplément à Préhistoire du Sud-Ouest. 2003, p. 327-336.

Vaquer 1998 : J. Vaquer, Le midi méditerranéen de la France, dans J. Guilaine (dir) : *Atlas du Néolithique européen. L'Europe occidentale*, Liège, édition de l'UISPP, 1998, p. 413-500.

Vital 1990 : J. Vital, *Protohistoire du défilé de Donzère : l'âge du Bronze dans la baume des Anges (Drôme)*, Ed. de la Maison des Sciences de l'Homme, DAF 28, 1990, Paris.

Vital 1996 : J. Vital, Etat des travaux sur l'âge du Bronze ancien médio rhodanien, *Culture et société du bronze ancien en Europe*. Actes du 117^e congrès national des sociétés savantes (Clermont-Ferrand, 1992), CTHS, Paris, 1996, p. 325-338.

Vital et al. 1999 : J. Vital, J.-L. Brochier, J. Durand, D. Prost, P. Reynier et S. Rimbault, Roynac le Serre 1 (Drôme) : une nouvelle séquence holocène en Valdaine et ses occupations aux Ages des métaux, *BSPF*, tome 96, n°2, p. 225-240.

Voruz 1996 : J.-L. Voruz, Chronologie absolue de l'âge du Bronze ancien et moyen, *Culture et société du Bronze ancien en Europe*, Actes du 117^e congrès national des sociétés savantes (Clermont-Ferrand, 1992), CTHS, Paris, 1996, p. 97-164.

